



du 29 janvier au 4 janvier 2007 n°156

## Sommaire

**Edito:** Parisot à Bercy, c'est gonflé • Emploi : +2,5% d'offres en 2006 • Insee : cachons ces chiffres qui font désordre • Banques Assurances : silence de mort sur les négociations salariales • Professeurs : 15 syndicats appellent à multiplier les actions sur le temps de travail • Val-de-Marne : menaces de suppression de postes d'enseignants spécialisés • Gard : les profs des écoles en manif pour plus de postes • 8 février : l'unité syndicale s'élargit • Renault, accord sur le télétravail : signature hâtive • Presse : Lagardère va sabrer des centaines d'emplois • Economie : les entreprises ont reçu 65 milliards d'aides publiques en 2005 • Assurance maladie : impact financier limité pour le dispositif du médecin traitant • Syndicalisme : la CSI veut «des changements fondamentaux» dans la mondialisation •

## Edito Parisot à Bercy : c'est gonflé

On avait vu le Medef ovationner le futur candidat Nicolas Sarkozy lors de son université d'été en 2006. Le parti de l'entreprise a clairement affiché depuis longtemps son ambition de peser sur le débat politique et imposer ses points de vue aux candidats à la présidence de la République. Parce que décidément, les chefs d'entreprise sont mal compris des politiques... La semaine passée dans un show réglé aux petits oignons, Laurence Parisot, seule en scène à Bercy devant 5 000 patrons, a fait connaître son programme pour les dix prochaines années sous la forme d'un livre blanc intitulé « Besoin d'air ». Gonflée à bloc, la patronne des patrons a égrené des recommandations libérales de l'Institut de l'entreprise et du rapport Camdessus, livre de chevet d'un Nicolas Sarkozy : suppressions des 35 heures voire de la durée légale du travail, suppression des cotisations sociales, réduction du périmètre de l'intervention publique... Le livre blanc du Medef ne promet que le sang et les larmes au nom de « liberté, prospérité et durabilité ». Et s'il prétend vouloir donner au travail la valeur qu'elle mérite, il considère que ce n'est pas le travail qui crée de la richesse, mais l'entreprise. De fait, le patron, le dirigeant, l'actionnaire sont seuls garants de l'intérêt général. Et toute peine méritant salaire, le Medef veut en fait augmenter la part des profits dans les richesses créées. Celle-ci a augmenté de 8 points au cours des années 1980. Mais en 2005, souligne la CGT dans un communiqué « pour chaque euro investi pour renouveler ou développer l'appareil productif, les entreprises ont versé 96 centimes d'euros aux propriétaires dont 75 centimes aux seuls actionnaires. En 1991, les dividendes versés aux actionnaires étaient de 48 milliards d'euros, l'investissement productif de

107 milliards. En 2005, les entreprises ont distribué pour 153 milliards d'euros de dividendes ; l'investissement était de 163 milliards d'euros. On est donc passé en l'espace de quinze ans d'un rapport de 2,2 à 1 à une situation de quasi parité entre l'investissement et les dividendes versés aux actionnaires. » A ces chiffres vertigineux, il convient d'ajouter les milliards d'euros d'aides publiques consenties au nom des politiques d'emploi. Le Medef prône la liberté et se fait le chantre du pouvoir d'achat, comme son candidat qui veut permettre de gagner plus en travaillant plus. Et les patrons proposent en prime de supprimer les cotisations sociales permettant d'accroître le pouvoir d'achat des salariés et de réduire les contraintes qui pèsent. Jamais contents les patrons qui ont pourtant obtenu en quinze ans une multiplication par 25 de ces exonérations de cotisations sociales. Avec comme conséquence, la création de trappes à bas salaires qui tirent toutes les grilles salariales vers le bas, puisque les entreprises sont encouragées à maintenir les minima de grilles au plus près du SMIC et à ne pas reconnaître la qualification, pourtant de plus en plus élevée, des salariés en début de carrière. Ce programme sonne le glas d'un modèle social qui est loin d'être parfait tant il a été fragilisé. Le patronat veut lui substituer un grand marché où seuls ceux qui le pourront s'offriront une assurance maladie et une retraite. Ce modèle de société ne peut qu'aggraver les injustices sociales.



## Emploi : +2,5% d'offres en 2006

L'Agence nationale pour l'emploi a annoncé jeudi 25 janvier avoir reçu quelque 3.5 millions d'offres d'emplois l'année dernière avec une forte dominante dans les secteurs de la vente et de la distribution. Les plus fortes augmentations ont été constatées dans les métiers administratifs (secrétariat notamment), les services à la personne et le secteur de la forma-

tion. L'ANPE précise que le BTP et l'informatique ont «dopé» l'offre d'emplois cadres tout au long de l'année 2006. Au 4e trimestre, elle a enregistré une augmentation de 5,7% des offres à destination des cadres et de 21,2% pour les agents de maîtrise.

## Insee : cachons ces chiffres qui font désordre

Alors que les enjeux sociaux sont fortement présents dans la campagne de l'élection présidentielle, le report à l'automne de l'«Enquête Emploi» 2006 de l'Insee, qui contient chaque année les statistiques du chômage dans leur version révisée fait un peu désordre. Cette révision peut être à la hausse ou à la baisse et l'an dernier, l'Insee avait légèrement révisé à la hausse son estimation du taux de chômage en 2005 de 9,5% à

9,6% de la population active fin décembre. Le Canard Enchaîné de mercredi affirme que les résultats de l'Enquête Emploi 2006 conduiraient cette année à une réévaluation du taux de chômage de 0,5 point, à 9,2% au lieu de 8,7%. Le gouvernement s'est tellement fait mousser ces derniers mois en annonçant des baisses du chômage qu'il n'a pas intérêt à sortir ces chiffres au milieu du débat.

## Banques Assurances : silence de mort sur les négociations salariales

Le syndicat CGT des sociétés financières a déploré mardi le «silence de mort» du patronat depuis la suspension des négociations salariales dans la branche après la dernière commission nationale paritaire du 18 décembre 2006. Les syndicats du secteur des sociétés financières avaient claqué la porte des

négociations salariales le 18 décembre 2006, accusant les employeurs, représentés par l'association française des sociétés financières (ASF), de vouloir supprimer à terme une prime d'ancienneté contenue dans leur convention collective en échange d'un relèvement du SMIC.

## Professeurs : 15 syndicats appellent à multiplier les actions sur le temps de travail

Quinze syndicats ont appelé mardi 23 janvier à multiplier les actions locales et à faire grève le 8 février pour protester contre le projet de décret allongeant le temps de travail de certains enseignants de collèges et lycées et instaurant la bivalence. Représentant 99% des voix aux élections professionnelles, ces organisations ont réclamé dans un communiqué, outre le retrait du texte, l'ouverture «de véritables discussions pour que

des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier». Le projet de décret, actuellement examiné par le Conseil d'Etat, doit être finalisé d'ici fin janvier.



## Val-de-Marne : menaces de suppression de postes d'enseignants spécialisés

La CGT Educ'Action du Val-de-Marne a dénoncé mercredi 24 janvier les menaces de suppression à la rentrée prochaine, dans le département, des postes d'enseignants spécialisés itinérants qui interviennent dans les classes où sont scolarisés des enfants handicapés. Quelque 800 enfants handicapés sont actuellement scolarisés en maternelle et primaire dans le département. Ces 13 enseignants constituent un «soutien pour assurer, de manière efficace, les apprentissages et l'intégration scolaire des élèves en situation de handicap. [...] Nous défendons nos

postes mais surtout la mission qui nous a été confiée dans le cadre de l'intégration des enfants handicapés», explique le syndicat. «Nous pensions naïvement qu'avec la loi du 11 février 2005, on allait créer des postes sur le terrain. C'est le contraire qui se produit».



## Gard : les profs des écoles en manif pour plus de postes

Quelque 150 professeurs des écoles gardois ont manifesté le 24 janvier à Nîmes devant l'inspection académique puis à la préfecture, à l'appel des quatre syndicats SDEN-CGT, SNUipp-FSU, SNUDI-FO et Sud Education. Ils veulent obtenir des postes supplémentaires «face à la pression démographique» à la

rentrée 2007 dans le Gard. il y aura 850 nouveaux élèves dans les écoles primaires du Gard, à la rentrée 2007 et seulement 17 postes supplémentaires sont proposés par le rectorat, alors qu'il en faudrait 50 pour combler le manque actuel d'enseignants et de remplaçants.

## 8 février : l'unité syndicale s'élargit

La CFDT-Fonctions publiques et la FGAF (Autonomes de la Fonction publique) ont annoncé qu'elles se joignent à la journée d'actions et de grève des fonctionnaires le 8 février, à laquelle ont déjà appelé cinq fédérations de Fonctionnaires. En revanche, la CGC-Fonction publique a décidé pour sa part qu'elle ne participerait pas à cette journée d'action «plus poli-

tique que syndicale», ayant «obtenu satisfaction sur ses principales demandes concernant les catégories A et B», les plus élevées. Une position pour le moins étroite si l'on considère que cette journée ne porte pas seulement sur les salaires, mais aussi sur l'emploi et les missions de la Fonction publique.

## Renault : accord sur le télétravail : signature hâtive

Quatre syndicats du groupe automobile (CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO) ont signé mardi 23 janvier un accord sur le télétravail. La CGT qui a pourtant milité pour obtenir un tel accord ne l'a pas signé estimant cette signature trop hâtive « car cet accord comporte des contraintes essentiellement pour le salarié et pas pour l'entreprise ». Le télétravail s'adresse aux «28.000 employés, techniciens, ingénieurs et cadres» (ETAM) sur 44.000 salariés au total, qui doivent obtenir «l'accord de leur hiérarchie» pour travailler à «leur domicile au minimum 2 jours ou au maximum 4 jours par semaine». Un «avenant» au contrat de travail du salarié volontaire précisera notamment «les modalités d'exécution du télétravail» et «fixera» notamment les «plages horaires durant lesquelles le télétravailleur à domicile doit être joignable». Il est également spécifié que le «télétravailleur» aura les «mêmes droits individuels que l'ensemble des salariés de l'entreprise,

notamment en matière de formation professionnelle, de déroulement de carrière, de couverture accident, maladie, décès et de relations avec les représentants du personnel et l'accès aux informations syndicales». La direction s'engage à lui fournir gracieusement «tout le matériel nécessaire à son activité», ordinateur portable, ligne ADSL, siège ergonomique..., «sous réserve de la conformité des installations électriques et des lieux de travail aux normes de l'entreprise». Le «télétravail» fait partie d'un projet plus global baptisé «Nouveaux environnements de travail» qui prévoit également la mise en place de bureaux partagés (shared offices) en vue de réduire les frais immobiliers du groupe d'environ 20 millions d'euros par an.



## Presse : Lagardère va sabrer des centaines d'emplois

Le pôle médias de Lagardère (premier éditeur mondial de magazines) a annoncé jeudi 25 janvier de nouvelles fermetures de magazines et la suppression de 7 à 10% de ses effectifs mondiaux (9.900 salariés), soit entre 240 et 350 en France où il emploie 3 500 personnes. Selon le groupe, «il s'agira des titres dont les critères de rentabilité ne sont pas atteints. Ce sont des titres âgés. Les titres en lancement ne sont pas concernés ». L'objec-

tif de ce « plan de transformation » de Lagardère Active Media, issu de la fusion en septembre des activités presse écrite et audiovisuelles de Lagardère est de «devenir leader dans la génération de contenus, notamment numériques, et dans leur agrégation sur un certain nombre de marchés où le groupe est présent».



## **Economie : les entreprises ont reçu 65 milliards d'aides publiques en 2005**

Selon un rapport des inspections des Finances, des Affaires sociales et de l'Administration cité par le Figaro, les aides publiques aux entreprises ont représenté 65 milliards d'euros en 2005, soit 4% de la richesse nationale. C'est plus que le budget de l'Education nationale et « près de deux fois le budget de la Défense, le même ordre de grandeur que le total des dépenses hospitalières ». Le budget de l'Etat est de loin le premier contributeur, avec 57 milliards, soit « 949 euros par habitant »,

selon Le Figaro. Les collectivités locales ont versé 6 milliards et les fonds européens 335 millions. Les baisses du coût du travail comptent pour 24 milliards d'euros (42% du montant des aides), selon le rapport d'audit. La Cour des comptes avait déjà critiqué la politique d'exonération de cotisations patronales, la jugeant coûteuse et « incontrôlée », en s'interrogeant elle aussi sur son efficacité.

## **Assurance maladie : impact financier limité pour le dispositif du médecin traitant**

Deux ans après l'entrée en vigueur de la réforme qui impose de passer d'abord par son médecin traitant avant de consulter un spécialiste, sous peine d'être moins remboursé (60% contre 70%), le bilan financier présenté mardi 23 janvier par la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) est mitigé. Si le médecin traitant « s'est installé dans les moeurs », l'impact en termes d'économie semble avoir été mangé par les revalorisations

d'honoraires des spécialistes. Le ralentissement des consultations de spécialistes ne s'est pas traduit pour autant par une augmentation de celles chez les généralistes, dont l'activité a aussi ralenti (-0,2%). Leurs honoraires sont en hausse sur les neuf premiers mois 2006, avec plus 1,3%.



## **Syndicalisme : la CSI veut « des changements fondamentaux » dans la mondialisation**

Dans une interview jeudi 25 janvier sur France Inter depuis le Forum économique mondial de Davos (Suisse), le secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI) a appelé à « des changements fondamentaux pour que les bénéfices de la mondialisation soient distribués » de manière plus équitable dans la mondialisation. [...] Les responsables internationaux savent très bien qu'il faut agir car le système international n'a pas répondu aux défis de notre époque », tel que « la

gouvernance de la mondialisation », a estimé Guy Rider. Il a ajouté que les rapports sociaux dans les entreprises avaient été récemment « bouleversés » par l'évolution du monde du travail et dénoncé le « short-termism » (politique à court terme) « des fonds privés d'investissement qui demandent des rendements extraordinaires, pas d'ici cinq ou dix ans mais dès demain ! ».

